

Sur base de la loi réglementant la sécurité privée et particulière, stipulant que : Art. 104 «Les contrôles visés aux articles 102 et 103 : 1° ne peuvent, en ce qui concerne le contrôle des biens que la personne porte sur elle, dépasser la palpation superficielle des vêtements de l'intéressé. La palpation superficielle ne peut être effectuée que par des agents de gardiennage du même sexe que la personne contrôlée ; 2° ne peuvent être effectués que pour autant que les personnes concernées se soumettent volontairement à ces contrôles», le CRP recherche de ce fait une :

AGENT DE GARDIENNAGE FEMININ

Vous êtes rattachée au département Sécurité Informatique et Logistique.

Vous accueillez les personnes et visiteurs, contrôlez l'accès des bâtiments, réalisez diverses tâches administratives, opérations de prévention, et intervenez en cas de nécessité afin de garantir un niveau de sécurité optimal pour les biens, visiteurs et personnes, dans et aux alentours des bâtiments de l'Institution.

Votre fonction :

- **Surveiller l'accès aux bâtiments**
 - Assurer l'accueil physique et téléphonique des visiteurs, du personnel et des personnes
 - Répondre aux demandes des interlocuteurs et les orienter vers les personnes concernées
 - Centraliser les appels et assurer le suivi administratif de diverses demandes, en dehors des heures de bureau
 - Ouvrir et fermer les portes d'accès au site ainsi que les portes internes
 - Enregistrer et assurer le suivi des personnes qui rentrent et quittent le bâtiment
 - Participer à des fouilles et rechercher des objets prohibés dans le cadre des missions à caractère pénitentiaire liées à la Défense Sociale
 - Refuser l'accès aux bâtiments aux visiteurs en cas de risque concernant la sécurité
- **Effectuer des contrôles des bâtiments**
 - Surveiller divers écrans et dispositifs et lancer les interventions nécessaires
 - Effectuer des rondes de contrôle et de prévention à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, surveiller les biens et les personnes et rappeler les règles, si nécessaire
- **Effectuer des missions à l'extérieur de l'Institution**
 - Accompagner les personnes à l'hôpital lors de traitements, de prises en charge d'urgence et d'hospitalisation de longue durée
- **Intervenir lors d'infractions et de situations imprévues**
 - Signaler les infractions constatées et intervenir, si nécessaire en support des équipes soignantes
 - Contacter du renfort et/ou des services de secours internes et/ou externes en cas de situation de crise et les soutenir lors de l'intervention
- **Réaliser en support d'autres tâches à caractère pénitentiaire**
 - Assurer le suivi et la gestion des objets prohibés, le cas échéant
 - Veiller à la sécurisation du matériel informatique des internés, le cas échéant

Conditions requises :

- ✓ Etre dans les conditions du plan « emploi jeune » (**moins de 30 ans**)
 - ✓ Avoir un casier judiciaire vierge
 - ✓ Etre en possession du brevet de compétence d'agent de gardiennage et des attestations de réussite aux tests psychotechniques de gardiennage
 - ✓ Etre titulaire du permis B
- Disposer de la formation « Opérateur Central d'Alarme » constitue un atout

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap, ... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences. Si vous souffrez d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie, vous pouvez demander une adaptation de la procédure de recrutement en précisant quels sont vos besoins.

Nous pourrions également envisager ensemble, si cela s'avère nécessaire, un aménagement du contenu de la fonction ainsi que du poste de travail.

Seules les candidatures complètes (CV+ Lettre de motivation+ brevet agent de gardiennage+ tests psychotechniques de gardiennage) et répondant aux conditions requises seront prises en compte pour l'entretien de sélection.

Compétences requises :

- Faire preuve de fiabilité
- S'auto-développer
- Atteindre les objectifs
- Travailler en équipe
- Agir de manière orientée service
- Résistance au stress
- Communication
- Autonomie

Conditions d'exercice de la fonction :

Barème : PPS 1.22

Modalité d'introduction des candidatures :

Les candidatures complètes doivent être envoyées à Madame Fanny BONNET, Adjointe à la Direction Administrative et des Ressources Humaines, par courrier : 94 Rue Despars 7500 TOURNAI

pour le 8 février 2018 au plus tard.

Pour affichage à
partir du
22/01/2018



Sophie
MONNIER,
Directeur
Général